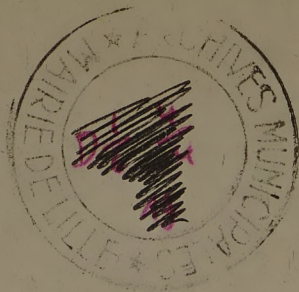


7081-154

Procès Verbaux
Rapports



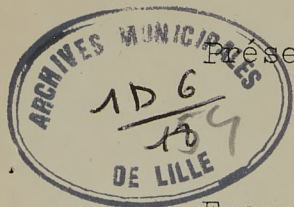
Commission Municipale des Jardins Ouvriers

3^e mandat Salengro 1935 / 1936

mandat St-Yenant 1936 / 1940

COMMISSION des JARDINS OUVRIERS

Réunion du 27 Mai 1935



Présents : M.M. Rousseau, Adjoint au Maire
Bataille, Conseiller Municipal
Martin, d°
Peeters, d°

Excusé : M. Bauche, Conseiller Municipal

Assistait également à la réunion : M. Tiprez, Commis au
Service du Contentieux, Secrétaire.

La Commission attribue tout d'abord les jardins vacants des
Groupes du Boulevard de la Moselle et de l'Avenue de Dunkerque
à M.M. Obled, Gydé, Creuzet et Montagne.

Abordant ensuite la question des travaux d'aménagement du
Groupe du Boulevard de la Moselle, la Commission insiste à nou-
veau sur la nécessité d'alimenter en eau les jardins - améliora-
tion réclamée à maintes reprises par les jardiniers - et rappelle
qu'elle a demandé l'installation d'un puits avec pompe sur l'em-
placement de l'un des jardins N° 60 ou 95 ou en tout autre en-
droit bien accessible.

Des plaintes se sont élevées plusieurs fois au sujet des dé-
pôts de décombres dans l'allée centrale effectués par des charre-
tiers en dépit de l'interdiction formulée. Pour remédier à cette
situation, il conviendrait d'établir à l'entrée du groupe une
porte très solide, fermant à clef, et qui permettrait d'exercer
un contrôle sur les entrées des voitures. Seuls seraient autorisés
à pénétrer dans le Groupe les véhicules apportant des engrais, sur
la demande expresse des jardiniers. A cet effet, un certain nombre
de clefs seraient fabriquées et remises à des personnes désignées.
Les passages pour piétons situés à droite et à gauche du portique
de l'entrée seraient conservés.

Ces mesures pourraient être complétées par la pose de plu-
sieurs écriteaux portant l'inscription : "Défense de déposer des
décombres sous peine de poursuites judiciaires".

L'allée centrale, en partie dégradée par les lourds charrois,
nécessite une remise en état; il serait utile de combler les or-
nières et de procéder à l'enlèvement des décombres et des mauvaises
herbes.

Après avoir délibéré sur la nécessité et sur l'urgence des améliorations à apporter au Groupe de jardins du Boulevard de la Moselle, la Commission, à l'unanimité, et sur la proposition de M. l'Adjoint Rousseau: 1°- confirme les résolutions adoptées par elle au cours de sa réunion du 12 Janvier dernier; 2°- sollicite de l'Administration Municipale l'autorisation de faire exécuter les travaux demandés avec insistance par le Groupement des jardiniers et dont le besoin se fait sentir impérieusement.

La Commission procède ensuite à un échange de vues au sujet de l'organisation du concours des plus beaux jardins ouvriers.

La date en est fixée au Dimanche 16 Juin. Le jury, désigné par la Société d'Horticulture, aura pour mission de visiter les jardins des personnes qui demanderaient à participer au concours et de déterminer le classement qui permettra d'attribuer les récompenses sous forme de médailles et de diplômes.

La remise de ces récompenses pourrait s'effectuer à la Mairie, au cours d'une cérémonie dont la date serait fixée ultérieurement.

Séance levée à 21 heures 30.

Le Secrétaire,

Paul TIPREZ.

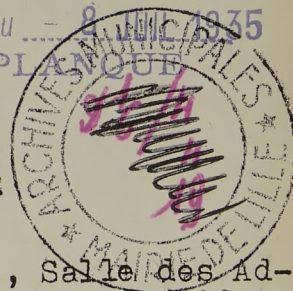


Secrétariat Général

Commission des Jardins Ouvriers

Procès-verbal de la réunion du 22 Juin 1935

Conseil d'Administration
Réunion du ... 8 ... 1935
M. PIANOUE



La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie, Salle des Adjudications, le Samedi 22 Juin 1935, à 17 heures, sous la Présidence de M. Louis Peeters.

Etaient présents: MM. Louis Peeters, Conseiller Municipal
Alfred Bauche, Conseiller Municipal
Philippe Martin, Conseiller Municipal

Assistaient également

à la réunion: MM. Richard, Administrateur de la Société d'Horticulture
Picard, Administrateur de la Société d'Horticulture
Tiprez, commis au service du Contentieux, secrétaire

Excusés: MM. Désiré Bataille, Conseiller Municipal
Delmarquette, Administrateur de la Société d'Horticulture

La Commission désigne comme Président de séance M. Louis Peeters, Conseiller Municipal.

M. Peeters prononce quelques mots de bienvenue à l'adresse de MM. Richard et Picard, qui représentent le jury mis par la Société d'Horticulture du Nord de la France à la disposition de la Ville à l'occasion du concours de jardins ouvriers organisé le 16 Juin dernier dans le Groupe municipal du Boulevard de la Moselle.

Au nom de ses collègues, M. Richard remercie la Commission et déclare que la Société d'Horticulture se tiendra à la disposition de la Ville aussi souvent qu'elle le désirera.

M. Richard rend compte ensuite des opérations du jury et donne connaissance des résultats du concours. Il fait connaître, en outre, que la Société d'Horticulture, désireuse d'encourager les jardiniers municipaux, offre une médaille d'argent, cinq médailles de bronze, cinq diplômes d'honneur et seize lettres de félicitations qu'elle remettra prochainement à la Ville.

La Commission établit alors le palmarès en tenant compte, d'une part, des médailles et des diplômes que le Conseil d'Administration a bien voulu accorder et, d'autre part, des récompenses offertes par la Société d'Horticulture.

...

Elle approuve pareillement le dessin exécuté par le Service des Travaux et qui doit servir à l'établissement du diplôme que la Ville se propose d'attribuer aux lauréats du concours.

En ce qui concerne la remise des récompenses qui doit avoir lieu ultérieurement au cours d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville, la Commission laisse à M. le Maire le soin de déterminer la date et le programme de cette cérémonie.

Avant de lever la séance, M. Peeters prie MM. Richard et Picard de transmettre à la Société d'Horticulture du Nord de la France les remerciements de la Commission et ceux de la Ville pour le concours précieux qu'elle a apporté à la Ville, ainsi que pour le geste généreux qu'elle a accompli à l'égard des jardiniers.

Séance levée à 18 heures 30.

Le Secrétaire,

Paul TIPREZ.



VILLE de LILLE



Groupe de Jardins Ouvriers du Boulevard de la Moselle

Concours organisé par la Ville de Lille

le 16 Juin 1935

PALMARES

=====

VILLE de LILLE

Diplôme et médaille de vermeil grand module:

M. Pierre DEVOS

=====

Diplôme et médaille de vermeil petit module:

M. Jules GOUWY

=====

Société d'Horticulture

Diplôme et médaille d'argent:

M. Rémy CHEVALIER

=====

VILLE de LILLE

Diplômes et médailles d'argent grand module:

M.M. Charles LAURENT

Elie MCNEL

Julien MILLIOT

Diplômes et médailles d'argent petit module:

M.M. Henri VERHEYLESONNE

Camille DELMARE

Octave GOUBET

=====

Société d'Horticulture

Diplômes et médailles de bronze:

M.M. Maurice DECUF

Paul BOULANT

Paul BOUTEZ

Maurice DUTHOIT

Maurice HANOT

VILLE de LILLE

Diplômes et médailles de bronze grand module:

M.M. Robert MAILLIET

Eugène ODENT

Marcel BOUTEZ

Henri BARON

Diplômes et médailles de bronze petit module:

M.M. Henri DUVIVIER

Jules LEROY

Augustin MARTY

Alphonse BRICE

Gaston DEBRUYNE

Michel DEBRUYNE

Louis SPANNUET

Société d'Horticulture

Diplômes d'Honneur :

M.M. Jules CASENE
Guislain HEQUET
Liévin CAPART
Emile MARKEY
Léon WERQUIN

VILLE de LILLE

Diplômes d'Honneur :

M.M. Victor DIDELOT
Léon VANDORPE
Edmond COSMAN
Firmin DEQUEKER
Jules LAROY
Paul VAN DYCK
Félix BEYAERT
Maurice FATOU
Octave PRODEO
Julien VANDYCKE
Jean MARTINET
Henri DEFRETIN
Marceau WULFRANCK
Jules GOUTEAU
Henri BONNET
Paul DUTRIEUX
Albert GHILLEBAERT
François SALOMÉ
Adolphe VERREYDT
Jacques DEPIERE

Société d'Horticulture

Lettres de félicitations :

MM. Pierre DELVAL

Gaston HOCHART

Arthur MENU

Jérôme WALGER

Alphonse WAROQUIER

Robert MICHEL

Oscar VERMESSEN

François DELCROIX

Edouard DEVROEDT

Henri BOETS

Alfred COUVEZ

Albert FRANS

Louis CAMBRE

Alphonse LAKIERE

Albert POIRE

Adrien VIAENE

=====

Le jury du concours, désigné par la Société d'Horticulture, était composé de MM. Richard, Picard, Delmarquette, Grolez, Boquet et Descamps, Administrateurs.

Représentaient la Ville de Lille :

MM. Martin, Conseiller Municipal

Peeters, id

Tiprez, Secrétaire de la Commission Municipale.

Conseil d'Administration
Réunion du 25 NOV 1935
M. PLANQUE



SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Procès-verbal de la réunion du 26 Octobre 1935

La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, le Samedi 26 Octobre 1935, à 18 heures, sous la présidence de M. Philippe MARTIN.

Etaient présents: MM. Philippe MARTIN, conseiller municipal,
Désiré Bataille, d°
Louis Peeters, d°

Assistaient également
à la réunion: MM. PICARD, directeur des Jardins et Pro-
nades,
TIPREZ, commis au service du Contentieux,
secrétaire.

Excusé : M. Alfred BAUCHE, conseiller municipal.

Après un examen des nombreuses demandes de jardins ouvriers qui lui sont soumises, la Commission désigne pour le groupe du boulevard de la Moselle et pour celui de l'avenue de Dunkerque :
MM. René Deswarte, Emile Féryn, Marcel De Mulder, Alphonse De Jaeghère, Georges Tibermont et Charles Bourbouze.

+
+ +

Le groupe municipal de jardins ouvriers créé en 1933 rue du Faubourg des Postes doit subir malheureusement une réduction sensible de sa superficie en raison de la création d'une voie nouvelle vers la Cité Hospitalière et l'érection d'un nouveau groupe scolaire

Il en résultera un remaniement de neuf locations et deux suppressions de jardins.

Après un échange de vues tendant à rechercher les mesures propres à remédier à cet état de choses, la Commission accorde respectivement à MM. Duboquet et Vanbecelaere les jardins Nos 3 et 2I, actuellement libres, en remplacement de ceux qui leur sont retirés.

De même, M. Nélen est autorisé à occuper l'excédent du jardin n° 23 devenu disponible après la réalisation du nouvel alignement.

La Commission donne pareillement avis favorable aux demandes de jardins présentées pour le groupe du Faubourg des Postes par M.M. Vanbrugge, Dumey et Boulinguiez.

X
X X

Les résultats du concours de jardins ouvriers, organisé le 16 Juin par la Ville, étant dès à présent arrêtés définitivement, la Commission prie M.le Maire de vouloir bien fixer la date de la cérémonie de remise des diplômes et médailles aux lauréats et lui laisse également le soin d'organiser cette manifestation.

X
X X

Sur proposition de M. Peeters, la Commission unanime adresse à M. Alfred Bauche, Conseiller Municipal, ses souhaits de prompt et complet rétablissement.

Séance levée à 20 heures.

Le Secrétaire,

Paul TIPREZ.

Conseil d'Administration
Réunion du 22 FÉV. 1936
M. PLANQUE

Secrétariat Général

Commission des Jardins Ouvriers

Procès-verbal de la réunion du 8 Février 1936



La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le Samedi 8 Février 1936 à 17 heures, sous la Présidence de M. Désiré Bataille.

Etaient présents: M.M. Désiré Bataille, Conseiller Municipal
Philippe Martin d°
Louis Peeters d°

Assistait également à la réunion :

M. Tiprez, Commis principal au Service
du Contentieux, Secrétaire

Excusé : M. Alfred Bauche, Conseiller Municipal.

La Commission procède à l'examen des demandes de jardins ouvriers qui ont été présentées pour le Groupe des rues Matteotti et de Saint-Amand et désigne comme attributaires par ordre de mérite : M.M. Flamme, David, Mme Vve Pierre, M.M. Sinsculieu et Deconinck.

Elle accorde également, à chacune des personnes ci-après, un jardin ouvrier dépendant du Groupe de la rue du Faubourg d'Arras: M.M. Hazet, Lansel, Thooft, Mme Vve Culot, M.M. Degez, Petit, Taillez et Mme Vve Graincourt.

Un jardin isolé situé rue Etienne Marcel est attribué à M. Emile Delporte, étant entendu que ce dernier prendra l'engagement de n'édifier aucune construction sur le terrain et de ne pas prendre appui sur les murs des propriétés voisines.

Sont admises pour le Groupe du boulevard de la Moselle ou pour le Groupe de l'avenue de Dunkerque les demandes présentées par M.M. Ripert, Delfosse, Moreau, Montagne et Barbay.

La Commission accueille favorablement les demandes de M.M. Vandenberg, Dewaele, Parent, Dubois et Houste pour les groupes de la rue du Faubourg des Postes et de la rue Jules Breton. Toutefois étant donné que les personnes désignées sont toutes locataires de l'Office Municipal d'Habitations à Bon Marché, la Commission décide de ne leur accorder satisfaction définitivement que si elles paient régulièrement leur loyer, exception faite pour les chômeurs qui ne disposeraient pas de ressources suffisantes.

Vu
Le Chef du Contentieux
A GAREMIN.

Le Secrétaire
F. TIEREZ.

COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Procès-verbal de la réunion du 20 Juin 1936



La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le samedi 20 Juin 1936, à 17 heures, sous la présidence de M. Philippe Martin.

Etaient présents : M.M. Désiré Bataille, Conseiller Municipal
Philippe Martin, d°
Louis Peeters, d°

Assistait également à la réunion : M. Tiprez, Commis principal au Service du Contentieux, Secrétaire.

Excusé : M. Alfred Bauche, Conseiller Municipal.

La Commission accueille favorablement les demandes de jardins présentées :

1° par M.M. Meurillon, Druelle, Delfosse, Cappelle, Desmettre et Lemoine pour le Groupe du Boulevard de la Moselle;

2° par M. Laurie pour le Groupe de la rue de Saint Amand.

M.M. Hivin et Carton sont également autorisés à échanger leurs jardins portant les Nos 23 et 31 dans le groupe situé Boulevard de la Moselle.

D'autre part, l'un des jardins dépendant du Groupe situé Avenue de Dunkerque, actuellement libre, sera attribué à la première famille digne d'intérêt qui en fera la demande.

A différentes reprises, la Commission a sollicité l'ouverture de crédits permettant de réaliser des travaux d'aménagement dans nos groupes de jardins ouvriers municipaux.

L'exécution de ces travaux s'avère de plus en plus urgente et il ne fait aucun doute que tout retard nouveau ne sera pas sans nuire au bon entretien des groupes.

Des travaux indispensables ont été maintes fois réclamés par les jardiniers et la Commission a d'ailleurs reconnu le bien fondé de ces réclamations.

Dans le groupe du Faubourg d'Arras notamment, l'installation de deux passerelles a été demandée lors de la création du groupe en 1934:

elle s'impose pour permettre l'accès facile des jardins, lesquels sont situés en contrebas et séparés de la rue du Faubourg d'Arras par un fossé.

De même, une réclamation a été formulée par des locataires de la rue Bohin qui signalent l'état lamentable de la clôture sur rue, menaçant de provoquer des accidents.

Il convient, en outre, de souligner que, jusqu'à présent l'action de la Ville s'est à peu près limitée au lotissement des terrains en parcelles de 300 mètres carrés environ. Les groupes municipaux ne possèdent aucune des installations habituellement réalisées dans les groupes appartenant aux oeuvres privées, telles que : postes d'eau, fosses à purin, etc.

Or, ces installations sont absolument nécessaires dans les groupes de jardins ouvriers, si l'on veut obtenir des résultats satisfaisants. La Commission signale à nouveau qu'elle a demandé à des nombreuses reprises la création de postes d'eau dans tous les groupes, avec priorité pour le groupe du boulevard de la Moselle qui est le plus important.

En 1935, la Commission avait sollicité l'ouverture des crédits strictement indispensables à l'aménagement de quelques groupes, mais ces crédits n'ont pas été inscrits au Budget Supplémentaire de 1935 et ne l'ont pas été davantage au Budget Primitif de 1936.

Une demande de crédit de 17.000 frs pour l'exécution de travaux de première urgence est actuellement en instance devant la Commission du Budget qui sera appelée prochainement à statuer sur cette question.

La Commission estime que la somme demandée, bien que d'une importance relativement faible, permettrait d'apporter de notables améliorations dans les jardins municipaux et elle prie instamment la Commission du Budget, ainsi que l'Administration Municipale, de ne pas retarder davantage le vote de ce crédit.

Par ailleurs, les récompenses accordées par la Ville et par la Société d'Horticulture à la suite du concours de jardins ouvriers organisé par la Ville au groupe du boulevard de la Moselle, le 16 Juin 1935, n'ont pas encore été remises aux lauréats.

A ce sujet, les Membres de la Commission ont été saisis de multiples réclamations et ils émettent le voeu que la cérémonie de remise de ces récompenses soit organisée au plus tôt.

La Commission propose d'organiser, comme l'an dernier, un concours de jardins ouvriers qui s'étendrait cette fois à tous les groupes municipaux, soit à 337 jardins.

La date en serait fixée de préférence dans le courant du mois de Juillet, c'est à dire à l'époque la plus favorable. Il pourrait avoir lieu dans les mêmes conditions qu'en 1935.

Le jury, désigné par la Société d'Horticulture du Nord de la France, serait appelé à visiter huit groupes de jardins fort éloignés les uns des autres et, dans ces conditions, il serait souhaitable de mettre à sa disposition des voitures automobiles. Les membres du jury étant au nombre de six et la Commission ayant l'intention de les accompagner, deux voitures pourraient être prévues, ce qui permettrait d'effectuer les opérations en deux matinées seulement.

L'an dernier, la Ville a attribué 19 médailles, dont 2 de vermeil, 6 d'argent, 11 de bronze et 20 diplômes d'honneur. La Commission demande que l'Administration Municipale veuille bien mettre à sa disposition, cette année, un nombre de récompenses supérieur à celui de 1935, attendu que le concours ne serait plus réservé aux seuls jardiniers du boulevard de la Moselle, mais qu'il serait ouvert à tous les groupes indistinctement.

Séance levée à 19 heures.

Le Secrétaire,

Paul TIPREZ.

Vu le Chef du Contentieux,

A. GAREMIN.

Secrétariat Général

Conseil d'Administration
Réunion du 15 FEV 1937
M. PLANQUE



Commission des Jardins Ouvriers

Procès-verbal de la réunion du 26 Janvier 1937

La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le mardi 26 Janvier 1937, à 18 heures 15, sous la présidence de M. Peeters.

Etaient présents : M.M. Peeters, Conseiller Municipal
Bataille, d°
Bauche, d°

Assistaient également à la réunion :

M.M. Richard, Administrateur de l'Oeuvre Lilloise des
Jardins Ouvriers,
Picard, Directeur des Jardins et Promenades,
Delmarquette, Inspecteur de l'Oeuvre Lilloise,
Descamps, Chef de groupe à l'Oeuvre Lilloise,
Deput, Jardinier-Chef
Tiprez, Secrétaire de la Commission

Excusés : M.M. Martin, Conseiller municipal
Grolez, Pépiniériste
Boquet, Horticulteur.

M. Peeters prononce quelques mots de bienvenue à l'adresse des Membres du Jury que la Société d'Horticulture du Nord de la France a bien voulu mettre à la disposition de la Ville, à l'occasion du concours des jardins ouvriers organisé les 27 et 28 Juillet dernier. Il rappelle qu'à ce concours prirent part 133 jardiniers.

Le Président du Jury, M. Richard rend compte des opérations de classement et donne connaissance ensuite des résultats obtenus.

M. Picard fait alors connaître que la Société d'Horticulture désirant apporter ses encouragements aux jardiniers municipaux, offre une médaille d'argent grand module, sept médailles de bronze grand module et dix diplômes.

M. Peeters, au nom de la Ville, adresse ses remerciements à la Société d'Horticulture pour les récompenses qu'elle a généreusement offertes et il remercie également les Membres du Jury de leur utile collaboration.

X

X
La Commission, en accord avec le Jury, établit ensuite le palmarès du concours qu'elle soumet à l'appréciation de l'Administration Municipale, en lui demandant d'attribuer aux lauréats une médaille d'argent grand module, trois médailles d'argent petit module, trois médailles de bronze grand module, quatre médailles de bronze petit module et treize diplômes.

En ce qui concerne la remise de ces récompenses qui aurait lieu ultérieurement au cours d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville, la Commission laisse à M. le Maire le soin de déterminer le programme et la date, aussi proche que possible, de cette cérémonie.

=====

Le jury ayant pris congé, la Commission procède à l'attribution des jardins disponibles.

Sont admis 1° pour le Groupe du Boulevard de la Moselle : M.M. Marcant, Delroeux, Vilain, Cousin, Nys, Demol, Duthielt, Hochard, Degryse, Dubois et Dellacherie;

2° pour le Groupe de la rue du Faubourg des Postes : M.M. Vanbecelaere, Lampin, Chatelet et Bouchez;

3° pour le Groupe de la rue du Faubourg d'Arras : M. Schietecatte, qui est nommé chef de ce groupe;

4° pour le Groupe de la rue Bohin : M. Leys;

5° pour un jardin situé rue Bolivar : M. Vanschoor.

=====

X
Les Membres de la Commission procèdent ensuite à un échange de vues au sujet de l'état d'abandon du Groupe de jardins situé rue du Faubourg d'Arras.

En temps de pluie, les deux chemins d'accès de ce groupe sont transformés en de véritables marécages et deviennent absolument impraticables. Dans le but de remédier à cette situation, la Commission propose d'affecter la somme de 3.720 frs 15, formant le reliquat d'un crédit obtenu il y a six ans, à l'exécution de travaux d'aménagement et notamment à la création de deux postes d'eau et à la réfection des allées par un apport de scories.

=====

X
Depuis plusieurs années, la Commission sollicite l'ouverture de nouveaux crédits permettant d'effectuer des travaux d'aménagement indispensables dans nos groupes de jardins ouvriers. Elle insiste à nouveau auprès de l'Administration Municipale en vue

d'obtenir les crédits nécessaires, en rappelant que si les jardins rapportent chaque année plus de 13.000 frs, à titre de loyers, il serait équitable d'affecter tous les ans une somme au moins équivalente à leur aménagement et à leur entretien.

Il serait regrettable que la Ville, se trouvant dans l'impossibilité matérielle d'assurer l'entretien de ses 400 jardins ouvriers, se voie dans l'obligation d'en confier la gestion à une œuvre privée, telle que l'Oeuvre Lilloise des Jardins Ouvriers, par exemple.

Une telle éventualité ne saurait d'ailleurs être envisagée pour de multiples raisons.

Dans ces conditions, la Commission intervient à nouveau auprès de l'Administration Municipale pour que des crédits lui soient enfin accordés.

=====

X M. Henri Richard, Administrateur de l'Oeuvre Lilloise des Jardins Ouvriers, a proposé d'organiser chaque année un concours général des jardins ouvriers, auquel participeraient non seulement les jardiniers municipaux, mais aussi toute personne ayant adhéré à un groupement de jardins ouvriers.

En seraient exclus les titulaires de jardins industriels ou particuliers, attendu qu'ils bénéficient d'autres avantages.

Ce concours serait organisé par la Ville de Lille, avec la collaboration de la Société d'Horticulture du Nord de la France.

En raison des heureuses répercussions qui résulteraient de ce projet, la Commission, après examen, émet un avis très favorable et demande à l'Administration Municipale d'agréer cette proposition.

Séance levée à 21 heures.

Le Secrétaire,

Paul TIPREZ



J A R D I N S O U V R I E R S



RÉSULTATS du CONCOURS ORGANISÉ par la VILLE de LILLE

les 27 et 28 JUILLET 1936,

avec la collaboration de la SOCIÉTÉ d'HORTICULTURE du NORD de la FRANCE

Diplôme et médaille d'argent grand module offerts par la Ville de Lille :

M. Camille DELMARE

Diplôme et médaille d'argent grand module offerts par la Société d'Horticulture.

Mme Veuve CALIN

Diplômes et médailles d'argent petit module offerts par la Ville de Lille :

M.M. Charles LAURENT
Louis LINKTEVOET
André BEAUCOURT

Diplômes et médailles de bronze grand module offerts par la Ville de Lille :

M.M. Jules GOUWY
Léon WERQUIN
Jules DESITTER

Diplômes et médailles de bronze grand module offerts par la Société d'Horticulture :

Mme Veuve LEBAHY
M.M. François TREHOUT
Jules DINANT
Pierre DEVOS
Eugène ODENT
François VASSEUR
Alexandre BEAUMONT

Diplômes et médailles de bronze petit module offerts par la Ville de Lille :

M.M. Augustin MARTY
Adolphe VERREYDT
Michel DEBRUYNE
Gentie ADAM

Diplômes d'Honneur offerts par la Ville de Lille :

M.M. Maurice DUTHOIT
Liévin CAPART
Octave PRODEO
Léon GOUBET
Julien MILLIOT
Léon VAN DORPE
Paul HAVRET
Jacques DEPIERE
Gaston DEBRUYNE
Firmin DEQUEKER
Marcel BOUTEZ
Théodore MAHEU
Germain VALETTE

Diplômes d'Honneur offerts par la Société d'Horticulture

M.M. Henri CAUTILLON
Henri SION
Jean-Marie MICHEL
Victor TATIN
Eugène VANDERCRUYCE
Paul BOUTEZ
Henri VERHEYLESonne
Charles MEENS
Alphonse VAN BECELAERE
Marceau DELEBERGHE

Lettres de félicitations

M.M. Léon SMAGGHE
Jules ROBYN
Jean-Baptiste SERRURE
Gustave NUGUES
Gustave VERDIER
Louis DELECOURT
Jules LEROY
Paul BOULANT
Marcel HANON
Gaston FORTIN
Frédéric PICQUES
Fortuné CARTON
Henri DEFRETIN
Louis SPANNUET
Vincent TURCQ
Emile VERDIERRE
Napoléon PELTIER

=====

Le Jury du concours, désigné par la Société d'Horticulture
était composé de :

M.M. Richard, Administrateur de l'Oeuvre Lilloise des
Jardins Ouvriers,
Picard, Directeur des Jardins et Promenades de la
Ville de Lille,
Delmarquette, Inspecteur de l'Oeuvre Lilloise,
Grolez, Pépiniériste,
Boquet, Horticulteur,
Descamps, Chef de groupe à l'Oeuvre Lilloise,
Deput, Jardinier-chef.

Représentaient la Ville de Lille :

M.M. Martin, conseiller municipal,
Mlle Garenin, Chef du Service des Jardins Ouvriers,
M. Tiprez, Secrétaire de la Commission Municipale.

OEUVRE LILLOISE DES JARDINS OUVRIERS



Lille le 3 Août 1936

A Monsieur le Maire de la Ville de LILLE

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous exposer ce qui suit:

La Ville de Lille qui possède depuis plusieurs années, un certain nombre de jardins ouvriers, a organisé son premier concours l'an dernier, c'est-à-dire en Juin 1935 et dans un seul groupe, Boulevard de la Moselle.

Cette année ce concours a été étendu dans tous les groupes de jardins et cela à la satisfaction des jardiniers qui y prennent part. Comme membre du Jury, il m'a été permis de voir la bonne impression qu'a produite ce concours.

Depuis 23 ans que j'administre l'Oeuvre Lilloise, j'ai toujours été en complet accord avec la Société d'Horticulture du Nord de la France, et mon plus grand désir fut le rapprochement constant avec la Ville, qui seule pouvait favoriser le développement de notre Oeuvre, en lui octroyant des terrains, et c'est grâce à la Ville de Lille, que l'Oeuvre Lilloise pourra compter l'an prochain plus de 1.700 jardins. Au nom de l'Oeuvre et en mon nom personnel, je tiens à vous en remercier bien sincèrement.

Je ne crois pas, cependant que nous devions nous arrêter là. Le concours que la Ville va organiser chaque année, devrait se faire sur une plus grande échelle, en acceptant dans ce concours toute personne inscrite à un groupe de jardins ouvriers et qui en ferait la demande par l'intermédiaire de sa société. Ne pourraient y participer les jardins industriels ou particuliers, attendu qu'ils ont d'autres avantages.

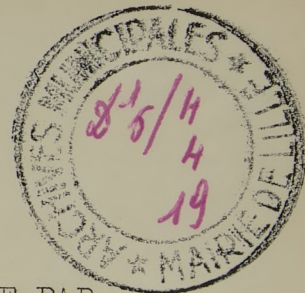
Les sacrifices que la Ville serait appelée à faire en organisant chaque année ce grand concours, seraient minimes, auprès des avantages que vous procureriez ainsi à la classe ouvrière et de la répercussion heureuse qui ne manquerait pas de se produire parmi les jardiniers.

Je suis tout disposé à vous offrir mon modeste concours au moment de l'organisation si vous prenez la chose en considération. Ci-joint un exposé sommaire qui pourrait servir de base pour ledit concours.

Avec toutes mes excuses pour la liberté que j'ai prise de vous présenter cette proposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

signé: H. RICHARD
Administrateur
140 Boulevard Montebello
LILLE

J A R D I N S O U V R I E R S



PROJET DE CONCOURS GENERAL EN 1937 PRESENTE PAR

M. HENRI RICHARD

administrateur-délégué de l'Oeuvre Lilloise des Jardins Ouvriers.

---:---:---:---:---:---:---

EXPOSE SOMMAIRE

Tous les jardiniers appartenant à un groupe jardins ouvriers soit de la Ville de Lille, soit d'une Société Lilloise (non compris les jardins industriels) pourront se faire inscrire par l'intermédiaire de leur Société pour participer au Concours.

Les points seraient comptés de I à 40 au moyen du tableau ci-après :

Nom	Prénoms	N° du jar	Aspect du jardin	du	Tenue et propreté	Observations
			fleurs	comp. (20)	(20)	

- Tout jardinier qui obtiendrait un nombre de points
- de I à 10 recevrait une lettre lui disant que le nombre de points obtenu ne permet pas de lui accorder une récompense;
 - de 11 à 20 recevrait une lettre de félicitations;
 - de 21 à 30 recevrait un diplôme de la Ville de Lille;
 - de 31 à 35 recevrait un diplôme avec médaille de bronze;
 - de 36 à 38 recevrait un diplôme avec médaille de bronze grand module
 - de 39 à 40 recevrait un diplôme avec médaille d'argent.

Les jardiniers qui auraient obtenu le maximum de points, soit 40, avec félicitations du Jury, pourraient obtenir un diplôme Hors Concours, avec une prime de ? francs, mais pour cela il faut un jardin idéal.

Le Jury serait désigné par la Société d'Horticulture du Nord de la France qui pourrait elle-même accorder pour le dit concours, quelques diplômes et médailles, et une délégation de la Ville accompagnerait le Jury, comme cela se fait actuellement pour le groupements des jardins de la Ville.

Si le Jury apercevait des jardins par trop négligés, il pourrait en rendre compte à la délégation de la Ville et une lettre d'encouragement sera adressée à l'intéressé.

...

Les sociétés de jardins ouvriers qui participeraient audit concours devront recueillir les adhésions et dresser un état pour chaque groupe en indiquant les noms, prénoms et adresses des jardiniers, le lieu où se trouve le groupe et le N° du jardin et l'envoyer à la Mairie pour le 15 Mai au plus tard.

Pour éviter toute perte de temps dans chaque groupe, un délégué attendrait le Jury au jour et à l'heure fixés pour la visite.

Ci-dessous modèle du programme établi chaque année par l'Oeuvre Lilloise et qui pourrait servir de base en intercalant les autres groupes qui se trouvent dans le même quartier.

VILLE DE LILLE

GRAND CONCOURS ET VISITE ANNUELS DES JARDINS OUVRIERS

ORGANISE PAR LA VILLE DE LILLE

ET LA SOCIETE D'HORTICULTURE DU NORD DE LA FRANCE

Lundi Juin - 1ère matinée

à 7 h. Réunion des délégués au kiosque des tramways Gd. Place.

7 H. 1° Visite du Groupe A près la Gare St André
7 1/2 2° - B Porte St André
9 H 3° - C
10 H 4° - S Chemin des Elites
11 H 5° - D Gd. Boulevard

Mardi Juin - 2ème matinée

à 7 Heures. Réunion à la Porte de

7 H. 1° Visite du Groupe V Porte de Douai
8 H. 2° - E Porte d'Arras
10 1/2 3° - W 3ème partie rue de Marquillies

Mercredi Juin - 3ème matinée

à 7 Heures. Réunion à la Porte de

7 H	I°	Visite du groupe Z rue Balzac		
8 H	2°	d°	d°	X rue de Marquillies
10 H	3°	d°	d°	W Ière et 2ème parties

Jeudi Juin - 4ème matinée

à 7 H Réunion au kiosque des tramways

7 H 20	I°	Visite du groupe 29 Avenue de Dunkerque		
9 H	2°	d°	d°	M Lcos

Vendredi Juin - 5ème matinée

à 7 H Réunion à la Porte de

7 H	I°	Visite du groupe K Porte de Valenciennes		
8 1/2	2°	d°	d°	25 près le champ de manoeuvres
10 H	3°	d°	d°	R d°
11 H	4°	d°	d°	N

Samedi Juin - 6ème matinée

à 7 H Réunion au kiosque des tramways

7 H 20. Visite des groupes 26 et 27 Chemin du Bois près le Bois de la Deûle à Lambersart.

.....

Il reste bien entendu que ceci n'est qu'un avant-projet qui pourrait être retouché selon le désir de la Municipalité.

Il est superflu d'ajouter que notre concours vous est d'avance tout acquis pour l'élaboration de tout programme ultérieur.

AVIS FAVORABLE
Commission des Jardins Ouvriers

Réunion du 26 Janvier 1937

Conseil d'Administration
Réunion du 26 JUIL 1937

M. PLANQUE

COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS



Procès-verbal de la visite du 24 Mai 1937.

Etaient présents : M.M. Hermez, adjoint au maire, Président,
Bataille, conseiller municipal,
Bauche, d°
Martin, d°
Peeters, d°

Ont pris part également à la visite :
Mlle Garemin, chef du Contentieux,
M.M. Leconte, directeur du Service des Bâti-
ments,
Tiprez, secrétaire de la Commission.

Le lundi 24 Mai 1937 à 14 heures, la Commission des Jardins Ouvriers a effectué une visite de tous les Groupes de jardins municipaux.

Elle a arrêté comme suit les travaux d'aménagement à effectuer dans chacun de ces groupes:

Groupe : rue de la Convention

Remplacement du grillage en 2 m de hauteur simple torsion maille de 0.06-30 m	500
Construction d'un portique en ciment compris inscription et pose	1000
Apport de scories pour aménagement de l'allée centrale de 4 m ³	60
Enlèvement de l'ancien grillage-main d'oeuvre	75

Groupe: rue Bohin

Réfection de cloture en poteau de ciment de 15x15 de 1m60 de haut à 5 rangs de barbelé 75 m	1875
Apport de scories pour allées 4 m ³	60

Groupe: rue Mattéoti

Réfection des clotures sur rue 75 m	1875
Apport de scories	60

Groupe rue du Faubourg d'Arras

Construction d'un mur de soutènement au bas du talus avec emploi de déchets de grés situés sur place

redressement d'alignement et construction d'une clôture légère de 3 rangs de fil de 0.06-45	2.500.00
Construction de 2 portiques avec inscription	8.000.00
Réfection de numérotage	200.00
Installation de clôture au fond du groupe 90 m	7.000.00
Création de 2 fontaines	8.000.00
Adoucissement de la descente du talus	200.00

Groupe du Faubourg des Postes

Création d'un poste d'eau	4.000.00
Apport de scories	250.00
Pose de 2 portiques simples	2.000.00

Groupe du boulevard de la Moselle

Réduction à 4 m de l'allée centrale par installation de poteaux limites	2.500.00
Amélioration de la chaussée centrale	3.000.00
Fermeture de l'entrée de l'allée principale par grand porte basse	1.800.00
Evaluation	600.00
Fermeture des autres entrées par poteaux en B.A.	600.00
Création d'un poste d'eau, de puisage pris au poste voisin, compris amenée plomb	2.000.00
Apport de scories	2.000.00

Groupe avenue de Dunkerque et rue Lequeux

Apport de scories	500.00

Imprévus environ 10 %	50.055.00
	4.945.00

	55.000.00
	=====

L'exécution de ces travaux nécessite donc l'ouverture d'un crédit spécial de 55.000 frs que la Commission des Jardins Ouvriers sollicite de l'Administration Municipale.

En outre, la Commission manifeste à nouveau le désir déjà exprimé au cours de sa réunion du 26 Janvier 1937 de voir affecter exclusivement à l'entretien des jardins ouvriers le montant des loyers payés par les locataires de ces jardins, loyers qui s'élèvent annuellement à la somme de 20.000 Frs environ.

Vu
l'Adjoint délégué
signé Oscar HERMEZ

Le Secrétaire,
signé: Paul T'PREZ

Vu
Le Chef du Contentieux
signé A GAREMIN.

Réunion du 18 OCT 1937

M. PLANOUE

Commission des Jardins Ouvriers

Procès-verbal de la réunion du 4 Octobre 1937



La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville le lundi 4 Octobre 1937, à 16 heures, sous la présidence de M. Hermez.



Etaient présents: M.M. Hermez, adjoint au Maire
 Bataille, Conseiller Municipal
 Bauche d°
 Martin d°
 Peeters d°

Assistaient également à la réunion :

M.M. Leleu, administrateur de la Société d'Horticulture
 Demolin d°
 Picard, Directeur des Jardins et Promenades
 Richard, Administrateur de l'Oeuvre Lilloise des Jardins
 Ouvriers
 Delmarquette, Inspecteur de l'Oeuvre Lilloise
 Descamps, Chef de Groupe à l'Oeuvre Lilloise
 Boquet, Horticulteur
 Grôlez Pépiniériste
 Melle Garemin, Chef du Contentieux
 M. Tiprez, Secrétaire de la Commission

Le Président prononce quelques mots de bienvenue à l'adresse des Membres du Jury que la Société d'Horticulture a bien voulu mettre à la disposition de la Ville lors du concours des jardins ouvriers organisé par elle les 3 et 10 Juillet 1937.

M. Demolin fait alors connaître que la Société d'Horticulture, désirant apporter ses encouragements aux jardiniers municipaux, offre une médaille d'argent grand module, sept médailles de bronze grand module et dix diplômes d'honneur.

M. Hermez, au nom de la Ville, adresse ses remerciements à la Société d'Horticulture pour les récompenses qu'elle a généreusement offertes et il remercie également les Membres du Jury de leur utile collaboration.

La Commission prend connaissance des résultats du concours des jardins ouvriers des 3 et 10 Juillet derniers et, en accord avec le Jury, établit ensuite le palmarès qu'elle soumet à l'appréciation de l'Administration Municipale en lui demandant d'attribuer aux lauréats, en surplus des récompenses accordées par la Société d'Horticulture, trois médailles d'argent grand module, cinq médailles d'argent petit module, six médailles de bronze petit module, onze diplômes d'honneur et trente-huit lettres de félicitations.

En ce qui concerne la remise de ces récompenses qui pourrait avoir lieu, comme chaque année, lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville, la Commission laisse à M. le Maire le soin de déterminer la date, aussi proche que possible de cette remise.

Le Jury s'étant retiré, le Président, qui siège pour la première fois, assure les Membres de la Commission de tout son dévouement et leur renouvelle sa sympathie. Il parle ensuite de la menace de suppression qui pèse sur le groupe important du boulevard de la Moselle par suite d'une opération immobilière projetée entre la Ville et la Manufacture des Tabacs, suppression qui va amputer de 43 % environ l'effectif des jardins de l'Oeuvre Municipale déjà peu favorisée au regard des oeuvres privées concurrentes.

La Commission s'est vivement émue de cette situation et a émis le voeu d'être entendue par la Commission du Plan à l'effet de rechercher avec elle la possibilité d'obtenir :

1° - d'autres terrains dans les abords immédiats du groupe qui doit disparaître;

2° - les terrains primitivement réservés près de la rue des Bateliers pour la Manufacture des Tabacs et qui vont devenir disponibles par suite des modifications de l'échange;

3° - des terrains supplémentaires permettant d'étendre l'oeuvre municipale des jardins ouvriers, en vue de l'occupation des loisirs. Le Président croit devoir rappeler à ce sujet que la Ville de Strasbourg a créé 4.300 jardins ouvriers couvrant une superficie de 2.450.000 mètres carrés pour un chiffre de population inférieur à celui de la Ville de Lille qui ne possède que 385 jardins ouvriers.

Au surplus, la Commission fait remarquer :

1° à propos du projet de cession d'un terrain à l'Olympique Lillois, qu'il serait préférable, avant de s'engager, de doter préalablement l'Oeuvre Municipale des jardins ouvriers;

2° - que, d'autre part, en vue d'atténuer la mauvaise impression qui sera causée par les congés à donner aux 166 locataires du groupe du boulevard de la Moselle, il serait indispensable, au cas où la suppression de ce groupe serait décidée, de ne reprendre les terrains que pour le 1er Janvier 1939 au plus tôt, en donnant aux jardiniers un préavis aussi long que possible.

La Commission ratifie ensuite les décisions prises sur place lors des visites des 3 et 10 Juillet à l'occasion du concours annuel : 1° rappels à l'ordre aux jardiniers qui ne tiennent pas leurs terrains en bon état de culture; 2° retraits de jardins insuffisamment cultivés; 3° attributions de jardins à M.M. Dutombois, Doucy, Parisis, Cocheteur, Werquin, Goudenhoft, Donck, Wautier, Bouche.

Après un examen des demandes de jardins qui lui sont soumises, la Commission, sur proposition de son Président, procède à la désignation de nouveaux locataires. Sont admis :

1° - pour le Groupe du boulevard de la Moselle - sous réserve du maintien de ce groupe - M.M. Backer, Debosque, Collessou Michel, Dachet, Debreu, Delangue, Soquet, Trouillet, Beaussart, Delbar, Elyn, Kerkaert, Parmentier, Hibon, Milville, Raes, Van Caeneghem, Baelde.

2° - pour le groupe de l'avenue de Dunkerque et de la rue Lequeux : M.M. Foucart, Temmerman, Trache, Salomé.

3° - pour le groupe de la rue du Faubourg d'Arras : M.M. Tétaert, Tytgat, Andriès, Penin, Maes, Tiétard

4° - pour le groupe de la rue du Faubourg des Postes: M.M. W Laloux, Mme Vve Mullier.

5° - pour un jardin situé rue Bernard Palissy : M. Binet.

La Direction des Services Agricoles du Département a accepté de mettre gratuitement son cinéma à la disposition de la Ville. L'appareil pourrait, sur simple demande, être apporté à la Mairie où un opérateur le ferait fonctionner. On passe habituellement un film de propagande horticole, puis un film comique.

M. Bossard, Surveillant général des jardins et plantations de la Ville, offre de faire, en même temps, une conférence sur l'horticulture se rapportant au film passé.

La Commission émet un avis favorable à cette suggestion intéressante dont les titulaires de jardins ouvriers municipaux pourraient tirer un utile enseignement. Elle propose donc à l'Administration Municipale de tenter, à titre d'essai, une première réunion qui pourrait être suivie d'autres si les résultats étaient concluants.

Avant de lever la séance, le Président tient à rappeler les services que M. Paul Boulant, Président du Groupement des Jardins ouvriers de la Ville de Lille, a rendus depuis dix ans à la Ville et, en particulier, à l'Oeuvre Municipale des Jardins Ouvriers.

D'accord avec la Commission, il propose à l'Administration Municipale d'accorder à M. Boulant la médaille d'argent grand module de la Ville de Lille.

Séance levée à 18 heures.

Vu, le Chef du Contentieux,
A. GAREMIN

Le Secrétaire,
Paul T I P R E Z

Vu
L'Adjoint au Maire,
Président de la Commission,
O. HERMEZ.



JARDINS OUVRIERS



RESULTATS DU CONCOURS ORGANISE PAR LA VILLE DE LILLE

les 3 et 10 Juillet 1937

avec la collaboration de la Société d'Horticulture du Nord
de la France

Diplômes et médailles d'argent grand module offerts par la ville
de Lille:

M.M. François VASSEUR
Louis LINCKTEVOET
Eugène GIRAUD

Diplôme et médaille d'argent grand module offerts par la Société
d'Horticulture:

M. Marcel HANON

Diplômes et médailles d'argent petit module offerts par la ville
de Lille:

M.M. Paul BOUTTEZ
Félix VANDERDONCKT
Marcel BOUTTEZ
Charles LAURENT
François TREHOUT

Diplômes et médailles de bronze grand module offerts par la
Société d'Horticulture:

M. Henri DEFRETIN
Augustin MARTY
Vincent TURCQ
Julien MILLIOT
Michel DEBRUYNE
Gentie ADAM
André BEAUCOURT

Diplômes et médailles de bronze petit module offerts par la ville
de Lille:

M.M. Gaston DEBRUYNE
Camille DELMARE
Fortuné CARTON
Eugène ODENT
Arsène CHATELET
Gaston FORTIN

Diplômes d'Honneur offerts par la ville de Lille:

M.M. Jules ROBYN
Henri VERHEYLESONNE
Marceau DELEBERGHE
Maurice HANOT
Henri SION
Henri KIENZ
Maurice DECUF
Paul VAN DYCK
Firmin DEQUEKER
Louis BOLLE
Louis DE TAYE

Diplômes d'Honneur offerts par la Société d'Horticulture:

M.M. Jean BUTIN
Désiré DUMONT
Félix BEYAERT
Jean-Baptiste SERRURE
Jules GOUWY
Léon WERQUIN
Jules DESITTER
Raymond LEDENT
Louis LIBERT
Victor TATIN

Lettres de félicitations:

M.M. Jules DINANT
Charles TILLEUL
Germain VALETTE
Maurice SMAGGHE
Marcel DESMET
Gustave VERDIER
Maurice DUTHOIT
Louis CRESSENT
Julien VANDYCKE
Augustin BOUCHEZ
Raymond BANZET
Maurice Louis HANOT
Théodore MAHEU
Alphonse VANHUFFEL
Fernand ERNST
Jean Baptiste VANRENTERGHEN
Albert FEYS
Paul HAVRET
Octave PRODEO

M.M. Albert GHILLEBAERT
Camille LUTIN
Gustave NUGUES
Marceau MONCHEAUX
Louis BREHAUT
Adolphe VANDENBERGE
Jacques DEPIERE
Octave GOUBET
Gaston CARLIER
Henri LECLERCQ
Mme Veuve CULOT
M.M. Marcel BILLET
Alexandre LEYS
Edmond COSMAN
Napoléon PELTIER
Désiré LECLERCQ
Henri BONNET
Henri SERCY
Henri CAUTILLON.

=====

Conseil d'Administration
Réunion du 7 FEV 1938
M. PLANQUE

COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS



Procès-Verbal de la Réunion du 31 Janvier 1938



La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville le lundi 31 Janvier 1938, à 17 heures 30, sous la présidence de M. HERMEZ.

Etaient présents : M.M. HERMEZ, adjoint au maire
BAUCHE, conseiller municipal
MARTIN, d°
PEETERS, d°

Assistait également à la réunion, Mlle GAREMIN, chef du Contentieux, Secrétaire de la Commission.

M. BATAILLE, conseiller municipal, était excusé.

I.- Exécution de travaux dans les groupes de jardins ouvriers municipaux.

Le Président annonce qu'il a obtenu de l'Administration Municipale le crédit de 55.000 frs qui permettra de procéder à l'aménagement des différents groupes de jardins, suivant le programme qui avait été élaboré antérieurement.

Il interviendra personnellement auprès de M. le Chef du Service des Travaux en vue de hâter l'exécution des aménagements prévus, réfection des clôtures, installation de postes d'eau et déversement de scories dans les allées.

M. PEETERS souhaite que les travaux soient confiés autant que faire se peut à l'équipe dite des chômeurs.

II.- Proposition d'augmentation des redevances.

Depuis toujours, la Ville loue les terrains à usage de jardins ouvriers à raison de Ofr.10 le m², prix inférieur à celui réclamé par d'autres organisations.

Tout en considérant que l'oeuvre municipale des jardins ouvriers est essentiellement une oeuvre de bienfaisance et, en raison des améliorations importantes que la Ville va apporter dans ses groupes, M. HERMEZ propose de porter le prix de location à Ofr.15 le m².

Après discussion, la Commission adopte le principe de cette augmentation sauf à revenir sur cette décision au cas où l'Administration Municipale émettrait un avis différent.

...

- 2 -

D'autre part, étant donné que les jardiniers ne sauraient venir concurrencer les petits maraîchers et horticulteurs, la Commission émet le vœu qu'une circulaire soit adressée à tous les jardiniers afin de leur interdire la vente des produits de leur jardin, notamment la vente des fleurs au moment de la Toussaint.

III.- Reprise du terrain Tully.

La Ville est propriétaire d'un terrain de Iha 76a 72ca situé rue du Faubourg de Béthune et rue Jeanne Hachette qu'elle a acquis des Hospices en 1932.

Ce terrain est loué à M. TULLY, 4 rue de Loos à Lille moyennant un fermage annuel de 829 kgs de blé, plus contributions suivant bail consenti pour douze années qui arriveront à expiration le 30 Septembre 1938.

La Commission du Plan a émis un avis favorable au renouvellement de cette location à titre verbal.

Or, il a été constaté que ce terrain est actuellement loti en jardins ouvriers sous-loués par M. TULLY, à raison de Ofr.15 par m².

La Commission décide de profiter de l'expiration du bail pour reprendre possession du terrain et en consentir directement la location aux jardiniers.

Dénonciation du bail sera faite dès maintenant à M. TULLY.

IV.- Reprise du terrain Gaillard rue de la Convention.

Lors de la visite-concours des jardins ouvriers, il avait été décidé de reprendre des jardins insuffisamment cultivés, notamment celui de M. GAILLARD, rue de la Convention.

L'intéressé a sollicité une mesure de bienveillance parce que malade, il n'a pu cultiver le jardin l'an dernier.

Sur proposition de M.M. PEETERS et MARTIN, la Commission émet un avis favorable à cette demande.

V - Retrait de jardins insuffisamment cultivés.

M. LEPOT, Chef de Groupe au Faubourg des Postes a signalé que le jardin n° II était inculte depuis un an. Le locataire, M. VAN BRUGGE a d'ailleurs reçu un rappel à l'ordre à la suite de la visite du 10 Juillet dernier.

La Commission décide le retrait de ce jardin.

Il en est de même du jardin n° 16 rue du Faubourg d'Arras qui sera attribué à M. TYTGAT.

VI.- Attribution de jardins situés à La Madeleine, Avenue Germaine.

Après un examen des demandes qui lui sont soumises, la Commission, sur proposition de son président, procède à la désignation de nouveaux locataires.

Sont admis : M.M. MERCIER, VERWAERDE, DUBAR et VANDEVELDE. En cas de désistement de l'un de ces attributaires, satisfaction sera donnée à M. BAREZ.

VII - Réclamation de l'Amicale des jardiniers du groupe situé Porte Saint André.

M. HERMEZ donne lecture d'une lettre du Président de l'Amicale des jardiniers de la Porte Saint-André qui occupent des terrains loués par la Ville à l'Oeuvre Lilloise des Jardins ouvriers. Ce groupement sollicite la location directe des jardins, arguant de ce que :

1° il ne bénéficie pas des réceptions officielles organisées par la Ville, lors de la remise des récompenses aux lauréats du concours annuel de jardins ouvriers;

2° l'Oeuvre Lilloise exige des jardiniers, outre une participation dans les frais d'aménagement du groupe, un prix de location de 0 Fr15 le m2, prix supérieur à celui imposé par la Ville;

3° après divers travaux d'aménagement et de nivellement, l'Oeuvre Lilloise a pu étendre le groupe en occupant les terrains voisins sans payer, jusqu'à présent, de redevance supplémentaire.

D'autre part, communication est faite d'une lettre de l'Oeuvre Lilloise à qui des explications avaient été demandées. M. RICHARD, Administrateur de l'Oeuvre Lilloise, justifie par la production du décompte des dépenses effectuées dans ce groupe, la différence du prix de location. Il signale que les frais engagés depuis 1935 pour l'aménagement du groupe Boulevard Paul Painlevé se trouvent anéantis par la reprise des terrains pour la construction du nouveau dépôt d'Archives départementales.

Quant à l'extension de son groupe Porte Saint-André, il n'a jamais été dans ses intentions d'occuper irrégulièrement le terrain mais de donner satisfaction aux ouvriers, pères de famille qui le sollicitaient et d'éviter le dépôt d'immondices.

Après examen de la question, la Commission estime que les griefs invoqués ne sont pas suffisants pour justifier la résiliation de la location consentie à l'Oeuvre Lilloise.

Toutefois, pour donner tous apaisements aux jardiniers, elle exprime le désir qu'à l'avenir, les lauréats du concours de jardins ouvriers de l'Oeuvre soient conviés à la cérémonie en l'Hôtel de Ville où les diplômes et médailles leur seraient distribués en même temps qu'aux jardiniers de la Ville.

Après avoir pris connaissance de la situation exacte des terrains occupés Porte Saint André qui s'étendent actuellement sur une superficie de 37.800 m2, la Commission décide de régulariser cette occupation en réclamant le paiement de la redevance à compter de la prise de possession des terrains.

VIII - Occupation illicite de terrains - Enquête.

M. Peeters signale que des terrains situés dans les fortifications, derrière l'Hospice Général ont été aménagés, sans autorisation, en jardins ouvriers par des particuliers, que ces jardiniers ont obstrué un passage et empêchent ceux d'un groupe voisin de venir prendre de l'eau.

La Commission demande qu'une enquête soit ouverte à ce sujet.

Avant de lever la séance, la Commission donne mandat à son président pour tenter une démarche personnelle auprès de M. l'Adjoint Domsin afin d'obtenir dans le plus bref délai possible de nouveaux terrains permettant d'étendre l'oeuvre municipale des jardins ouvriers.

Séance levée à 19 heures 30.

La Secrétaire,

A. GAREMIN



COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS

Conseil d'Administration
Réunion du 30 MAI 1938



Procès-verbal de la Réunion du 23 Mai 1938

La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville le lundi 23 Mai 1938, à 17 heures 30, sous la présidence de M. HERMEZ.

Etaient présents : M.M. Hermez, adjoint au Maire,
Bataille, conseiller municipal,
Peeters, d° d°

excusé : M. Philippe Martin, conseiller municipal.

Assistaient également à la réunion :

Mlle Garemin, chef du Contentieux, Secrétaire
de la Commission;
M. Delgery, Commis au Service du Contentieux.

I - Subvention de 10.000 Frs - Information.-

Le Président porte à la connaissance des membres de la Commission qu'une subvention de 10.000 Frs a été accordée par M. le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Organisation des Sports et Loisirs à l'Oeuvre Municipale des Jardins Ouvriers.

Cette subvention devant être admise en recette dans le budget général et ne pouvant par conséquent grossir le crédit " Jardins Ouvriers " il est décidé de demander à l'Administration Municipale qu'il en soit tenu compte lors de la préparation du prochain budget.

II - Désignation de Chefs de groupe.-

a) Groupe du boulevard de la Moselle

M. Hermez rappelle à ses collègues que, dans ce groupe, une Amicale réunit la majeure partie des jardiniers mais qu'il n'existe pas de Chef de Groupe désigné par la Ville. Il demande s'il convient de nommer un Chef de groupe parmi les membres de l'Amicale ou en dehors de cette dernière.

La Commission décide alors de nommer chef de groupe : M. Boulant, actuellement Président de ladite Amicale, en raison des nombreux services déjà rendus par l'intéressé.

b) Groupe du Faubourg d'Arras

M. Marceau Deleberghe, chef du Groupe du Faubourg d'Arras, a quitté sa famille et prétend interdire l'accès de son jardin à sa

sa femme et à ses enfants bien que ces derniers aient effectué eux-mêmes les travaux de culture.

Après diverses informations complémentaires données par M. Bataille, la Commission est unanime pour décider 1° d'attribuer le jardin sus-mentionné à Mme Deleberghe 2° de répondre au désir exprimé par l'Amicale des Jardiniers du Faubourg d'Arras en nommant chef de groupe M. Hanon, lauréat du concours de 1937.

La gratuité de location des jardins des nouveaux chefs de groupe prendra effet au terme de l'annuité déjà réglée.

III - Cas particuliers

a) affaire Boulogne: Monel

M. Boulogne cultivait depuis 5 ans le jardin de M. Monel quand ce dernier, pour raison de famille s'est décidé à lui reprendre.

Pour en finir avec ce litige dont M. le Maire a eu à connaître et qui a fait l'objet de maintes interventions. La Commission décide après une longue discussion 1° de laisser à M. Monel la jouissance du jardin N° 45, boulevard de la Moselle 2° d'attribuer à M. Boulogne le premier jardin disponible dans ledit groupe.

b) affaire Dewetter/Parent

M. Dewetter cultive depuis 5 ans sous le nom de Parent, ex-locataire, le jardin N° 2 rue Bohin.

M. Dewetter étant mutilé du travail et chômeur la Commission décide de régulariser cette situation en consentant la location à l'intéressé.

IV - Visite-concours

Les membres de la Commission décident ensuite que le concours annuel, facultatif les années précédentes, serait remplacé cette année par une visite-concours de tous les jardins ouvriers de la Ville.

Après divers échanges de vues, la date est fixée au samedi 18 Juin à 14 heures pour le groupe du boulevard de la Moselle; au lundi 20 Juin, même heure, pour les autres groupes.

Un avis sera adressé quelques jours auparavant aux chefs de groupe, par le Service compétent, pour que l'accès des jardins soit rendu possible aux membres du Jury, désignés par la Société d'Horticulture du Nord de la France.

V- Occupation illicite de terrain- Promenade du Préfet

M. Hermez donne lecture du résultat de l'enquête réclamée par M. Peeters au cours de la réunion du 31 Janvier dernier.

Il apparait que cent cinquante personnes environ, en majeure partie des chômeurs, se sont emparées de ces terrains, qu'ils ont cloturés avec des accessoires de fortune, certains y ont construit des baraquements qu'ils habitent.

Une partie de ces terrains est louée à P. Prin pour le pacage des moutons, ce dernier ne nous a jamais signalé ces occupations irrégulières.

M. Hermez informe ses collègues que les occupants se sont groupés en une Amicale et qu'une délégation est venue à la Mairie pour demander que le groupement soit reconnu par la Ville, ses membres en devenant locataires.

La Commission décide 1° de résilier la location consentie à M. Prin pour la portion occupée irrégulièrement par les jardiniers 2° de se mettre en rapport avec la Commission de l'Amicale sus-indiquée pour obtenir les nom et adresse de chaque occupant 3° de régulariser par la suite ces occupations au cours d'une prochaine réunion, la priorité étant réservée aux lillois et aucune location ne devant être consentie aux habitants de La Madeleine.

VI - Groupe du boulevard de la Moselle a) pourparlers en cours avec la Manufacture des Tabacs .

a) M. Hermez donne connaissance à ses collègues des pourparlers en cours avec la Manufacture des Tabacs concernant la cession d'une partie du terrain occupé par le groupe.

Il est décidé que les nouveaux jardins en bordure de la rue Lequeux seront réservés pour les locataires évincés; qu'une enquête serait faite et les attributions décidées lors de la prochaine réunion.

b) aménagement du puits

La profondeur du puits récemment creusé ayant été jugé insuffisante par les jardiniers, la Commission juge qu'il y a intérêt à effectuer les aménagements nécessaires à son fonctionnement. La dépense est évaluée à 1.000 frs environ.

VII - Groupe du Faubourg d'Arras

a) cloture en ciment.

4

L'installation d'une clôture en ciment s'avère absolument nécessaire pour empêcher le passage. La Commission fait confiance à son Président pour obtenir de l'Administration Municipale la ratification d'une décision prise le 29 Mars par la Commission des Bâtiments.

b) bornes-fontaines

Le coût de l'installation de deux bornes-fontaines est évalué à 28.000 frs par le Service des Travaux.

M. Bataille propose d'en installer une seule.

M. Hermez informe son collègue que c'est l'amène d'eau qui coûte le plus et que le prix d'installation d'une seule borne serait presque équivalent.

M. Bataille s'est informé auprès de la Société des Eaux du Nord qui possède une conduite d'eau à proximité. La dite Société effectuerait les travaux pour 7.000 Frs.

Il voudrait connaître aussi le montant des frais nécessaires pour l'aménagement d'un puits.

M. Hermez, d'accord avec ses collègues, propose alors de demander 1° à la Société des Eaux du Nord, par l'intermédiaire du Service des Travaux, un devis pour l'installation d'une borne-fontaine 2° au Service précité une estimation du coût des travaux nécessaires pour l'aménagement d'un puits.

VIII - Attribution de jardin

La Commission décide de continuer l'attribution des jardins suivant le classement établi lors de la réunion du 4 Octobre 1937.

Est cependant admis, avec droit de priorité pour le groupe du Boulevard de la Moselle : M. Legillon, mutilé de guerre, chômeur, ayant sa femme infirme.

L'ordre du jour étant expiré, la Séance est levée à 19 heures 20.

La Secrétaire

A. GAREMIN



Commission des Jardins Ouvriers

Procès-Verbal de la réunion du 2 Août 1938



La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le mardi 2 Août 1938, à 17 heures, sous la présidence de M. Hermez.

Etaient présents: M.M. Hermez, adjoint au maire,
Bataille, conseiller municipal,
Bauche, d°

Assistaient également à la réunion :

M.M. Lelou, administration de la Société d'Horticulture
Demolin d°
Picard, directeur des Jardins et Promenades
Richard, administrateur de l'Oeuvre Lilloise des
Jardins Ouvriers.
Delmarquette, inspecteur de l'Oeuvre Lilloise
Descamps, Chef de groupe à l'Oeuvre Lilloise
Fortier, d°
Mlle Garemin, chef du Contentieux, Secrétaire de la Commis-
sion,
M. Delgery, commis au Service du Contentieux.

Excusés : M.M. Philippé Martin, conseiller municipal,
Peeters, d°
M.M. Grolez, pépiniériste
Mignolet, Directeur de l'Ecole Régionale
d'Herboristerie

Le Président prononce quelques mots de bienvenue à l'adresse des membres du Jury que la Société d'Horticulture a bien voulu mettre à la disposition de la Ville lors du concours des 18 et 20 Juin.

M. Demolin fait alors connaître que la Société d'Horticulture, désirant apporter ses encouragements aux jardiniers municipaux, offre deux médailles d'argent grand module, neuf médailles de Bronze grand module, et dix diplômes d'honneur.

M. Hermez, au nom de la Ville, adresse ses remerciements à la Société d'Horticulture pour les récompenses qu'elle veut bien offrir chaque année et remercie vivement les membres du Jury de leur si utile collaboration.

La Commission prend ensuite connaissance des résultats de la visite-concours et, en accord avec le Jury, établit ensuite

le palmarès qu'elle soumet à l'appréciation de l'Administration Municipale en lui demandant d'attribuer aux lauréats, en plus des récompenses accordées par la Société d'Horticulture, cinq médailles d'Argent, grand module, huit médailles d'Argent petit module, neuf médailles de Bronze petit module, quinze diplômes d'honneur et trente quatre lettres de félicitations.

La Commission laisse à son Président le soin de déterminer en accord avec M. le Maire la date de la remise des récompenses. Les membres de la Société d'Horticulture souhaitent que la cérémonie ait lieu après le 15 Octobre, car ils sont pour la plupart retenus chaque dimanche, jusqu'à cette date, par diverses manifestations.

M. Richard demande s'il est bien entendu que les jardiniers de l'Oeuvre Lilloise recevront leurs récompenses au cours de la même cérémonie. M. Hermez rassure l'Administrateur de l'Oeuvre Lilloise en lui rappelant la décision prise à ce sujet par l'Administration Municipale, et lui fait connaître que seront invités à la cérémonie a) M. Danél, Président de la Société d'Horticulture b) M. Maxime Ducrocq, Président de l'Oeuvre Lilloise des Jardins Ouvriers c) les chefs de groupe de l'Oeuvre Lilloise.

Les jardiniers de l'Oeuvre Lilloise recevront à l'Hôtel de Ville les récompenses accordées par la Ville, la Fédération des Jardins Ouvriers du Nord, les Amis de Lille et l'Oeuvre Lilloise. Les récompenses attribuées par la Société d'Horticulture seront remises comme de coutume au Palais Rameau.

Le Jury s'étant retiré, la Commission examine les diverses questions inscrites à l'ordre du jour :

I.- Publication d'une statistique à l'issue des concours

Afin de créer une utile émulation entre les différents groupes municipaux, la Commission décide d'adresser à chaque chef de groupe à l'issue des prochains concours une statistique identique à celle qui fut établie cette année.

Ce document, qui mentionne pour chaque groupe a) le nombre de jardins b) la moyenne des points obtenus c) le nombre d'avertissements adressés, sera affiché à l'entrée des différents groupes.

II.- Régularisation d'occupations.

La visite-concours des 18 et 20 Juin, obligatoire pour tous les jardiniers, qui remplaçait cette année le concours facultatif a permis de découvrir 14 occupations irrégulières. Certains jardiniers cultivaient leur terrain depuis plus de 10 ans sous le nom du premier occupant.

La Commission, après examen des enquêtes de Police faites sur les intéressés a admis les occupations suivantes : M. Gossuin, Moselle N° 6; M. Ricquart, Moselle N° 8; M. Danel, Moselle N° 18; M. Carlier, Moselle N° 36; M. Vandarme, Moselle N° 53; M. Durand, Moselle N° 56; M. François, Moselle N° 59; M. Bulté, Moselle N° 62; M. Dupont, Moselle N° 98; M. Stock, Moselle N° 110; M. Dehaes, Moselle N° 120; M. Degryse, Moselle N° 160; M. Andriess, Faubourg d'Arras N° 16; M. Birenbault, jardin rue Bohin.

III - Sanctions ou avertissements pour jardins mal tenus

Au cours de la visite-concours le Jury a constaté une amélioration sensible de la tenue des jardins notamment pour le groupe du Faubourg d'Arras, il a cependant décidé l'envoi de 24 lettres d'avertissements pour jardins mal tenus et le retrait d'un jardin totalement inculte.

La Commission ratifie ces propositions.

IV - Reprise de terrains, avenue de Dunkerque

Il a été constaté que M.M. Lapouille et Lecornet, locataires de la Ville pour des terrains contigus à notre groupe de l'avenue de Dunkerque, n'employaient pas leur terrain pour des cultures maraichères mais les sous-louaient en jardins.

Ces terrains seront repris à la fin de l'année et les sous-locataires reconnus à compter du 1er Janvier 1939.

V - Nomination d'un chef de groupe

La reprise des terrains dont il est question au paragraphe IV va rendre plus important notre groupe de jardins avenue de Dunkerque, rue Lequeux. En conséquence la Commission décide de nommer chef de groupe M. Vasseur, retraité, plusieurs fois lauréat de nos concours, sur qui nous avons les meilleurs renseignements.

Il est décidé, en outre, que M. Lepot, chef du groupe du Faubourg des Postes, surveillera également les douze jardins de la rue Jules Breton.

VI - Aménagements demandés dans les différents groupes.

En ce qui concerne l'érection d'une clôture au groupe du Faubourg d'Arras, la Commission, après discussion se range à l'avis de son Président et adopte la proposition du Service des Travaux; il sera établi une clôture en poteaux de ciment portant cinq rangs de fils barbelés plus deux fils tendus en croix entre chaque poteau.

La Commission prend connaissance des travaux effectués pour la clôture d'une borne fontaine au Faubourg des Postes et décide l'amé-

nagement d'une petite allée pour assurer la communication entre les groupes de l'avenue de Dunkerque et de la rue Lequeux qui ne sont séparées que par un fossé.

En vue de l'apport de scories réclamé par tous les groupes, le Président assure ses collègues qu'il tentera personnellement des démarches pour que ces travaux soient effectués par un service municipal afin d'éviter une dépense supplémentaire.

Une évaluation de la dépense pour l'aménagement d'un puits dans le groupe du Faubourg d'Arras sera demandée au Service des Travaux.

VII - Questions diverses.

La Commission décide d'attribuer un terrain très caillouteux situé avenue Butin à M. Guatto qui se propose de l'aménager. Elle prend ensuite connaissance d'une lettre de remerciement adressée par M. Boulant à la suite de sa nomination de Chef de Groupe du boulevard de la Moselle.

Le Président informe ses collègues des recherches effectuées concernant les occupations irrégulières constatées Promenade du Préfet et des pourparlers en cours en vue de la création de deux nouveaux groupes l'un route d'Ypres, l'autre près de l'Institut Denis Diderot.

Avant de se séparer, les membres de la Commission adressent au Président leurs félicitations pour l'activité dont il fait preuve pour mener à bien les décisions prises au cours des précédentes réunions.

Séance levée à 18 heures 45.

La Secrétaire,

A. GAREMIN.

Vu
l'Adjoint au Maire,
Président de la Commission

O. HERMEZ.

Conseil d'Administration
Séance du 23 NOV 1938
M. PLANOUE



COMMISSION des JARDINS OUVRIERS

Procès verbal de la réunion du 21 Novembre 1938

La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville le lundi 21 Novembre 1938, à 17 heures, sous la présidence de M. Hermez.

Etaient présents : MM. Hermez, adjoint au Maire
Bataille, conseiller municipal
Bauche id
Peeters id

Assistaient également à la réunion :

Melle Garemin, Chef du Contentieux,
Secrétaire de la Commission
M. Delgery, Commis au Service du Contentieux

Excusé : M. Philippe Martin, conseiller municipal

I.- Demande de médailles au Ministre de l'Agriculture.

En vue des prochains concours la Commission propose de demander à M. le Ministre de l'Agriculture quelques médailles qui constitueraient des récompenses appréciées par nos lauréats.

II.- Demande d'explication sur l'emploi du crédit 1938.

Sur le crédit de 55.000 Frs alloué pour les Jardins Ouvriers en 1938 une dépense de 30.000 Frs environ a été imputée pour "salaires d'ouvriers".

M. Hermez donne connaissance aux membres de la Commission d'une demande adressée à ce sujet au Service des Travaux "Démantèlement" et de la réponse de M. Rousseau, adjoint du Service.

La Commission estime qu'il est absolument nécessaire d'avoir pour chaque groupe un détail des dépenses effectuées pour les comparer aux devis estimatifs qui avaient été fournis. Une nouvelle note sera donc adressée au Service des Travaux.

III.- Création d'un nouveau groupe, avenue Louise Michel, près de l'Institut Denis Diderot.

M. Hermez informe ses collègues des décisions prises au cours de la réunion de la Commission du Plan du 6 Octobre dernier, à laquelle il assista, concernant le terrain contigu à l'Institut Denis Diderot.

Une demande de crédit sera soumise d'autre part à l'Administration Municipale en vue de l'aménagement de ce groupe.

IV.- Régularisation des occupations Promenade du Préfet.

Les occupants irréguliers des terrains de fortification de la Promenade du Préfet sont, en majeure partie, connus du Service du Contentieux.

La Commission décide que les occupants actuels auront à acquitter à compter du 1er Janvier 1938 une redevance calculée à raison de 0,15 le mètre carré, payable à terme échu.

V.- Reprise de terrains à divers locataires de grandes cultures qui sous-louaient des jardins.

La Commission prend connaissance de l'exécution donnée à l'une de ses décisions antérieures visant la reprise de terrains de grandes cultures à divers locataires de la Ville qui sous-louaient pour leur propre compte des jardins ouvriers.

Ci-après les terrains repris au locataire principal et dont les occupants ont été admis comme locataires directs :

Allée des Dondaines	: 12 jardins,	ex-locataire	Mme Decool
-	10	-	M. Puissant
Rue Lequeux	10	-	M. Lecornet
à Saint André	9	-	M. Bascop
Rue du Faubourg de	50	-	
Béthune	50	-	M. Tully

VI.- Attributions diverses

Après examen des demandes présentées et des enquêtes de Police faites sur les intéressés, la Commission procède aux attributions suivantes :

a) Nouveau groupe de la Porte d'Ypres: 19 jardins :
MM. Vannoye, Bailleul, Theillier, Lecauche, Merlen, Vandeputte,
René Pitel, Wemmieux, Favier, Berthe, Ernest Pitel, Cossart, Delhaye,
Turpin, Marchal, Dupont, Robert Groulez, Ronse, Lwamberghé.

b) Jardin à La Madelaine, près du Chemin Rouge: M. Delgery

c) Jardin rue Gutenberg : M. Henri Delobel

d) Jardin rue Bolivar : M. Notteau

e) Jardins rue Lequeux : MM. Denarcq, Machu

f) Jardin N° 3, Faubourg des Postes : M. Six.

- g) Boulevard de la Moselle : jardin n° 70 : M. But
- n° 95 : M. Régnier
- n° 109 : M. Lemichel

h) jardin rue du Fg de Valenciennes : M. Préau.

VII.- Questions diverses -

1° - Apport de feuilles mortes, boulevard de la Moselle -
A la demande des jardiniers de ce groupe, la Société Collin, sur intervention de M. Hermez, a consenti à déverser à l'entrée du groupe de jardins quelques bennes de feuilles mortes. Une lettre de remerciements sera adressée à ladite Société.

2° - Conférence par M. Beaussart, avec projection de films -
La Commission décide la projection des films suivants : "Création d'un coin de terre" et "Travaux d'Hiver"; elle laisse à son Président le soin de fixer la date de la conférence.

3° - Budget 1939 : Les membres de la Commission demandent qu'en dehors de la somme qui sera allouée pour la création d'un groupe de jardins Boulevard d'Alsace, un crédit assez large soit ouvert pour terminer l'aménagement des autres groupes. Ils chargent leur Président d'appuyer tout particulièrement cette demande devant l'Administration Municipale, suivant le rapport détaillé qui sera établi à cet effet par le Service du Contentieux.

Séance levée à 19 heures 30.

La Secrétaire :

A. GAREMIN

Vu :
L'Adjoint au Maire,
Président de la Commission,

O. HERMEZ.

Commission des Jardins Ouvriers



Procès-verbal de la réunion du 16 Janvier 1939.

La Commission des Jardins ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le lundi 16 Janvier 1939, à 17 heures, sous la présidence de M. Hermez.

Etaient présents: M.M. Hermez, adjoint au maire
Bataille, conseiller municipal
Bauche d°
Philippe Martin d°
Peeters, d°

Assistaient également à la réunion :

Melle Garemin, chef du Contentieux,
Secrétaire de la Commission,
M. Delgery, commis au Service du Contentieux.

I - Attribution de jardins -

Quelques jardins étant libres dans les différents groupes la Commission procède à l'examen des demandes instruites et dresse pour chaque groupe un tableau de classement qui permettra au Service du Contentieux d'attribuer les terrains dès qu'ils seront rendus libres d'occupation.

Ci-après le classement établi :

- a) Groupe du Bd de la Moselle et du Fg de Béthune : Crunelle-Claes, Mme Herbaut, Kimpe, Maillard, Muselet, Devolder, Delfosse Vannoorenberghe, Luyten, Fiers, Vanden Daele, Rocault, Payen, Vve Roussel, Demol; Duthieuv, Tibermont, Gérard, Lécaillé, Rohaut, Fatras.
- b) Groupe du Fg d'Arras : Lucien Maes, Hugon, Penin, Sablon, Jorieux, Poullier, De Roeck.
- c) Groupe du Fg des Postes : Colson, Duvauchelle, Damide, Tourel, Delrue;
- d) Groupe de l'Avenue de Dunkerque et rue Lequeux : Loosvelt, Desomet, Marez, Gétraud;
- e) Groupe de la rue Bohin : Beckers, Brisville;
- f) Groupe Convention - Gutenberg : Vermesse, Deccopman, Rohart; Mme Gillard est autorisée à occuper une parcelle de

terrain de 128 m² dont 50 m² seulement sont cultivables;

g) Groupe Matteotti - Saint Amand : Cocheteux, Vve Pierre Sinsoulieu.

h) Groupe de la Porte d'Ypres : Monsorez, Châtelet, Dambre, Thuilliez.

II - Groupe de l'Avenue Louise Michel -

La Commission prend connaissance des observations présentées par le Service des Travaux concernant l'état du terrain. Elle demande 1° qu'il soit procédé d'urgence à l'enlèvement des briques et des pierres de taille qui recouvrent le tiers de la surface du terrain, étant entendu que le coût de ces travaux ne saurait en aucun cas être imputé sur son crédit 2° l'aménagement immédiat de la partie de terrain disponible en restant toutefois dans le cadre du devis présenté par le Service de Travaux, de telle façon que le crédit de 22.000 frs ne soit pas dépassé. Il convient :

a) que le terrain utilisable soit délimité avant le 15 Février par de petits poteaux de ciment numérotés pour permettre la distribution des jardins ;

b) qu'une clôture soit établie vers la rue des Défenseurs de Lille et l'Avenue Louise Michel et son érection poursuivie au fur et à mesure de l'exécution des travaux de déblaiement. Procéder autrement ferait perdre à une quarantaine de jardiniers le bénéfice d'une récolte pour 1939.

La Commission agréé ensuite les demandes suivantes présentées pour le nouveau groupe : M.M. Lallemand; Vannieuwenberg, Vandenberghe, Vermeulen, Fonson, Fauret, Cocheteux, Tréhout, Devienne, Keirlé, Vanhelder, Renard, Bouchez.

Les membres de la Commission font confiance à leur Président pour le classement des demandes dont l'instruction est en cours et de celles qui parviendront ultérieurement. Le classement étant de toute façon subordonné à l'examen des enquêtes de police.

Par décision, prise à l'unanimité, M. René Lallemand est nommé chef de groupe.

III - Terrain avenue du Bois.

Le Président informe ses collègues que les pourparlers engagés en vue de la création d'un groupe de jardins, avenue du Bois, sont actuellement suspendus. Ce terrain étant l'objet de diverses tractations dont l'Administration Municipale a eu à connaître.

IV- PROMENADE DU PREFET.

Il existe 304 jardins, Promenade du Préfet; 260 jardiniers ont déjà retourné leur engagement de location dûment signé et les états de perception ont été expédiés au Service des Finances à fin décembre.

La Commission fait confiance au Service du Contentieux pour régler avec bienveillance quelques différends qui subsistent encore quant au point de départ de trois ou quatre locations.

L'Amicale des jardiniers " Louise de Bettignies " a fait preuve d'une évidente bonne volonté en poussant ses membres à suivre les directives données par la Mairie. M. Hermez donne connaissance aux membres de la Commission des conversations qu'il eut à ce sujet avec les dirigeants de l'Amicale et rend compte d'une petite fête organisée par cette dernière et à laquelle il se rendit sur invitation personnelle.

Sont nommés chefs de groupes:

groupe 2	:	M. Detemmerman
" 3	:	M. Danel
" 4	:	M. Potez

Pour éviter les occupations irréguliers, les attributions de jardins seront faites au fur et à mesure des vacances sur avis du Président de la Commission.

V - DEMANDE DE MEDAILLES.

En vue des prochains concours, il est décidé qu'une demande de médailles sera adressée à la Direction Départementale des Services Agricoles, 15 rue des Vieux Murs.

VI - REPRISE DE TERRAIN A L'OEUVRE LILLOISE

Un groupe de 300 jardins va être repris à l'Oeuvre Lilloise en vue de la création d'un Stade Universitaire. Les membres de la Commission I° estiment que s'il n'est pas possible de laisser aux jardiniers la jouissance des terrains jusque décembre 1939, il y a intérêt à leur donner congé immédiatement pour éviter que les intéressés ne commencent leurs travaux et ne rendent, par répercussion, la Ville responsable de la situation qui leur sera faite, 2° demandent que le Service du Contentieux s'informe et prenne toutes mesures utiles à ce sujet.

VII- Nomination d'un chef de groupe, rue Matteotti

Sur proposition de M. Peeters, la Commission nomme M. Beirnaert chef de groupe de la rue Matteotti, en spécifiant que la redevance reste due.

VIII - Conférences horticoles

D'accord avec leur Président, les membres de la Commission demandent qu'une lettre de remerciements soit adressée à M. Bossart qui donna la première conférence le 17 Décembre dernier.

M. Hermez arrêtera en accord avec le conférencier la date de la prochaine causerie pour laquelle les jardiniers seront invités individuellement.

Séance levée à 19 heures 30.

La Secrétaire,

A. GAREMIN

VU :
L'Adjoint au Maire, Président
de la Commission

O. HERMEZ



Procès-verbal de la réunion du 19 Février 1940.

La Commission des Jardins ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le lundi 19 Février 1940, à 17 heures, sous la présidence de M. Hermez.



Etaient présents: M.M. Hermez, adjoint au maire
Bataille, conseiller municipal
Ph. Martin, d°
Peeters d°
Excusé M. Bauche, conseiller municipal

Assistaient également à la réunion :

Melle Garemin, chef du Contentieux, secrétaire de la Commission
M. Delgery, commis au Service du Contentieux

I - Concours de jardins

La Commission arrête le palmarès des concours des 12, 17 et 24 Juin 1939. La remise des récompenses est reportée à une date ultérieure en raison des événements.

Les concours sont supprimés pendant la durée des hostilités. Le fonctionnaire du service fera en compagnie des chefs de groupes une simple visite et proposera à la commission le retrait des jardins vraiment incultes.

II - Régime des locations pendant les hostilités.

Les membres de la commission prennent connaissance a) des différents problèmes posés par la mobilisation de nombreux locataires de jardins b) de la demande présentée par l'Oeuvre Lilloise des Jardins Ouvriers. Ils s'associent aux décisions prises à ce sujet, le 13 Novembre 1939, par l'Administration Municipale.

III - - Utilisation des terrains disponibles

Suivant décision de l'Administration Municipale du 22 Janvier 1940, le Président soumet à ses collègues les plans des terrains disponibles dressés récemment par le Service des Travaux Municipaux et discute de l'opportunité de la création de nouveaux groupes.

Tenant compte a) que la plupart des gommés valides sont mobilisés b) des difficultés rencontrées habituellement pour le défrichage des anciens terrains de fortifications c) des nombreux jardins rendus libres d'occupation du fait des hostilités, la Commission décide :

1° - de ne pas tenir compte présentement des terrains dits "caillouteux".

- 2° - de créer pour commencer un groupe de 47 jardins près du terrain de jeux de la Porte de Canteleu, en réservant la priorité aux demandes actuellement en instance
- 3° - de poursuivre par la suite, suivant le succès de l'opération précédente, l'aménagement d'un groupe avenue du Bois à Lambersart et d'un autre boulevard d'Alsace

IV - Budget 1940.

En accord avec l'Administration Municipale il est décidé que les frais d'aménagement, de clôtures et d'entretien des nouveaux terrains seront supportés par les occupants.

Cependant, il apparaît 1° que la Ville devra inévitablement prendre en charge quelques menues dépenses nécessitées par la création des nouveaux groupes 2° qu'il n'est pas possible de laisser à l'état de complet abandon les groupes existants.

A cet effet, la Commission charge son Président de demander à l'Administration Municipale l'inscription d'un crédit de 10.000 frs au Budget supplémentaire 1940.

V - Questions diverses -

Les jardiniers du Groupe de l'Avenue Louise Michel vont habituellement prendre de l'eau dans un groupe voisin appartenant à l'Oeuvre Lilloise : Le Service du Contentieux s'entendra avec M. Richard, Administrateur du Groupement précité .

Des jardins du groupe du boulevard de la Moselle ont été cédés sans notre autorisation : M. Boulant, chef de groupe sera entendu à ce sujet.

M. Detemmerman, chef d'un groupe important de la Promenade du Préfet, s'est imposé de multiples démarches en vue du paiement de diverses redevances différé du fait des hostilités : la Commission décide de lui adresser une lettre de remerciements.

VI - Attributions

Les membres de la Commission examinant alors les demandes de jardins qui lui sont soumises. Ils donnent mandat au Service du Contentieux de procéder suivant le classement établi aux attributions suivantes:

Groupe du Boulevard de la Moselle :	9 jardins
Nouveau groupe de la Porte de Canteleu :	47 jardins
Groupe du Faubourg de Béthune :	3 d°
d° d'Arras :	2 d°
d° des Postes :	1 d°
Groupe de l'Avenue Louise Michel :	1 d°
- de la porte d'Ypres :	1 d°
- du Sentier des Dondaines :	2 d°
Groupes de la Promenade du Préfet :	21 d°

rue François Millet : I jardin
Avenue Germaine : I jardin
rue Bolivar : I jardin
rue de la Chaude Rivière : I jardin
boulevard Carnot : location d'un terrain de forti-
fication à M. Desmarescaux.

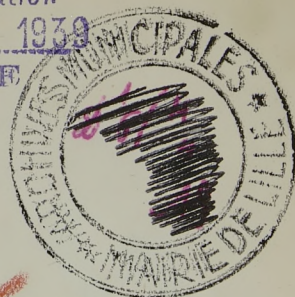
Séance levée à 18 heures 15.

La Secrétaire,

A. GAREMIN.

Vu
L'Adjoint au maire
Président de la Commission,
O. HERMEZ.

COMMISSION DES JARDINS OUVRIERS



Procès-Verbal
de la réunion du 8 Mai 1939

La Commission des Jardins Ouvriers s'est réunie à l'Hôtel de Ville, le lundi 8 Mai 1939, à 17 heures, sous la présidence de M. Hermez.

Etaient présents: M.M. Hermez, adjoint au maire
Bataille, Conseiller municipal
Bauche; d°

Excusés : M.M. Ph. Martin, conseiller municipal
Peeters, d°

Assistaient également à la réunion :

Melle Garemin, chef du Contentieux, Secrétaire de la Commission
M. Delgery, commis au Service du Contentieux.

I.- Recherches de nouveaux terrains

La Commission prend connaissance d'une décision de la Commission du Plan concernant deux terrains susceptibles d'être aménagés en jardins : le premier situé avenue de l'Hippodrome est intéressé par une voie prévue au plan d'embellissement; le second, au Faubourg des Postes, est réservé en vue de la création éventuelle d'un cours pratique de culture.

II.- Nouveau groupe de l'Avenue Louise Michel

Quarante nouveaux jardins ont été attribués, avenue Louise Michel. Les conditions imposées quant aux dimensions des remises et à leur alignement ont été strictement observées.

En raison de l'état du terrain, un certain nombre de jardiniers ont sollicité, pour l'année 1939, la gratuité de la location. Afin de ne pas créer de précédent, la Commission décide qu'il sera réclamé pour cette année une redevance forfaitaire de 20 francs.

Le Président informe ses collègues que l'extension du groupe sera poursuivie dès que les crédits permettront l'enlèvement des matériaux qui encombrant le reste du terrain.

III.- Groupe de la Promenade du Préfet

Malgré les multiples démarches effectuées par le Bureau de l'Amicale des Jardiniers "Louise de Bettignies", la décision prise

.....

antérieurement par commission, concernant la perception de la redevance pour l'année 1938, a été maintenue. Les Services Financiers ont perçu à ce titre la somme de 7.935 Frd.55.

En raison de l'aménagement de nouveaux terrains le montant des redevances pour 1939, à réclamer en Septembre prochain, s'élèvera à 9.200 Frs. environ.

Du fait de la situation de ces terrains qui ne permet pas un contrôle facile, la Commission décide 1° de limiter, pour le moment, les locations à celles existant au 15 Avril 1939 date du dernier récolement; 2° de donner à la Police des instructions en vue d'empêcher toutes nouvelles occupations.

IV - Développement de l'Oeuvre Municipale.

Les membres de la Commission prennent connaissance d'une statistique démontrant le développement des groupes des jardins ouvriers municipaux.

1926	-	47	jardins
1927	-	218	"
1935	-	354	"
1937	-	380	"
1939	-	782	"

En comptant les terrains isolés et les petits groupes de deux ou trois jardins loués au tarif de 0 Fr.15 le mètre carré on arrive, au 1er Avril 1939, au chiffre de 846 jardins.

V - Concours 1939.

Le Service du Contentieux reçoit mandat d'arrêter en accord avec le Président et la Société d'Horticulture la date du concours pour 1939, qui sera facultatif pour le groupe de la Promenade du Préfet.

Le Ministre de l'Agriculture ayant accordé pour cette année une médaille d'Argent et deux de Bronze, le Président adressera une lettre de remerciement.

VI - Affaires diverses.

La Commission rejette une demande présentée par les jardiniers du groupe de la rue Bohin tendant à obtenir une clôture en ciment.

Elle décide aussi de ne pas autoriser le passage de voitures de fumier dans l'allée centrale du groupe du Boulevard de la Moselle.

VII - Attributions.

Après examen des dossiers, la Commission procède aux attributions suivantes:

Bd de la Moselle : M. Fermaut; rue Mattéotti : M. Anno; Fg de Béthune : M.M. De Becker et Quirni; Porte d'Ypres : M. Smague; Sentier des Dondaines : M.M. Bompert et Leroy; Avenue Louise Michel : M. Vandekerkove; Promenade du Préfet, groupe II : M. Vasse; Promenade du Préfet, groupe IV : M. Desmarescaux.

D'autre part, il est décidé que le premier jardin libre au Fg d'Arras sera attribué à M. Beaumont.

Séance levée à 18 heures 30.

La Secrétaire,

A. GAREMIN.

Vu,
L'Adjoint au Maire, Président
de la Commission,

O. HERMEZ.